

1

LES CHIFFRES CLÉS
DES COLLECTIVITÉS
LOCALES

► 66,4 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2018, répartis dans 18 régions, 101 départements et 35 357 communes.

Répartition des communes selon leur taille

Taille de la commune	Nombre de communes	Répartition des communes	Répartition de la population	Taille de la commune	Nombre de communes	Répartition des communes	Répartition de la population
Moins de 200 h.	8 894	25,2 %	1,6 %	Moins de 200 h.	8 894	25,2 %	1,6 %
De 200 à 500 h.	9 823	27,8 %	4,8 %	Moins de 500 h.	18 717	52,9 %	6,4 %
De 500 à 2 000 h.	11 320	32,0 %	16,7 %	Moins de 2 000 h.	30 037	85,0 %	23,1 %
De 2 000 à 5 000 h.	3 153	8,9 %	14,6 %	Moins de 5 000 h.	33 190	93,9 %	37,8 %
De 5 000 à 10 000 h.	1 173	3,3 %	12,2 %	Moins de 10 000 h.	34 363	97,2 %	50,0 %
De 10 000 à 20 000 h.	532	1,5 %	11,0 %	Moins de 20 000 h.	34 895	98,7 %	61,0 %
De 20 000 à 50 000 h.	337	1,0 %	15,5 %	Moins de 50 000 h.	35 232	99,6 %	76,4 %
De 50 000 à 100 000 h.	83	0,2 %	8,3 %	Moins de 100 000 h.	35 315	99,9 %	84,8 %
100 000 h. et plus	42	0,1 %	15,2 %	Toutes tailles confondues	35 357	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2018 (millésimée 2015).

Répartition des départements selon leur taille

Taille du département	Nombre de départements	Répartition des départements	Répartition de la population	Taille du département	Nombre de départements	Répartition des départements	Répartition de la population
Moins de 300 000 h.	26	25,7 %	7,9 %	Moins de 300 000 h.	26	25,7 %	7,9 %
De 300 000 à 500 000 h.	23	22,8 %	13,1 %	Moins de 500 000 h.	49	48,5 %	21,0 %
De 500 000 à 800 000 h.	25	24,8 %	23,9 %	Moins de 800 000 h.	74	73,3 %	44,9 %
800 000 h. ou plus	27	26,7 %	55,1 %	Toutes tailles confondues	101	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2018 (millésimée 2015).

Répartition des régions selon leur taille

Taille de la région	Nombre de régions	Répartition des régions	Répartition de la population	Taille de la région	Nombre de régions	Répartition des régions	Répartition de la population
Moins de 1 000 000 h.	6	33,3 %	3,7 %	Moins de 1 000 000 h.	6	33,3 %	3,7 %
De 2 000 000 à 4 000 000 h.	5	27,8 %	23,7 %	Moins de 4 000 000 h.	11	61,1 %	27,4 %
De 4 000 000 à 6 000 000 h.	4	22,2 %	33,5 %	Moins de 6 000 000 h.	15	83,3 %	60,9 %
6 000 000 h. ou plus	3	16,7 %	39,1 %	Toutes tailles confondues	18	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, Recensement de la population, population municipale en vigueur en 2018 (millésimée 2015).

L'intercommunalité à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2018

	Nombre de groupements à fiscalité propre	Nombre de communes regroupées
Métropoles	21	904
Communautés urbaines (CU)	11	523
Communautés d'agglomération (CA)	222	7 443
Communautés de communes (CC)	1 009	26 424
Ensemble des groupements à fiscalité propre	1 263	35 294
Métropole de Lyon *		59
Ensemble		35 353
dont groupements à fiscalité professionnelle unique	1 061	29 667

Sources : DGCL, Banatic.

* Bien qu'elle soit une collectivité territoriale, la métropole de Lyon est ici prise en compte dans le nombre de communes couvertes par un EPCI à fiscalité propre car elle en exerce les compétences.

- En 2016, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales se sont élevées à 169 Md€ et leurs investissements à 45 Md€.

Les finances des collectivités locales en 2016

(en milliards d'euros)

	Communes	Groupements à fiscalité propre ^(a)	Secteur communal ^(a)	Départements	Régions	Ensemble
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1)	67,7	23,5	91,2	58,3	19,1	168,6
Achats et charges externes	16,4	6,3	22,7	5,0	2,2	29,9
Frais de personnel	36,9	8,3	45,2	11,9	3,6	60,7
Charges financières	2,1	0,8	3,0	0,8	0,6	4,4
Dépenses d'intervention	9,5	6,6	16,1	39,7	12,5	68,4
Autres dépenses	2,8	1,4	4,2	0,8	0,2	5,3
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2)	78,9	28,3	107,1	66,1	23,9	197,1
Impôts locaux	44,5	10,2	54,7	22,5	5,1	82,2
Autres impôts et taxes	6,6	4,9	11,5	24,1	11,0	46,7
Concours de l'État	14,6	8,4	23,1	11,8	6,4	41,2
Subventions reçues et participations	3,8	1,2	4,9	4,7	1,1	10,8
Ventes de biens et services	5,8	2,6	8,4	0,5	0,0	8,9
Autres recettes	3,6	0,9	4,5	2,5	0,3	7,3
ÉPARGNE BRUTE (3) = (2) - (1)	11,2	4,8	16,0	7,8	4,8	28,5
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT hors remboursements (4)	19,3	8,1	27,3	9,1	9,0	45,5
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors emprunts (5)	10,1	3,2	13,3	2,6	2,8	18,7
DÉPENSES TOTALES hors remboursements (6) = (1) + (4)	87,0	31,5	118,5	67,4	28,2	214,1
RECETTES TOTALES hors emprunts (7) = (2) + (5)	89,0	31,5	120,4	68,7	26,7	215,8
Capacité ou besoin de financement = (7) - (6)	+ 2,0	- 0,0	+ 1,9	+ 1,2	- 1,4	+ 1,7
Remboursements de dette (8)	6,2	2,1	8,3	3,2	1,9	13,4
Emprunts (9)	5,6	2,3	7,9	2,8	3,5	14,3
Variation du fonds de roulement = (7 + 9) - (6 + 8)	+ 1,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,2	+ 2,6
DÉTTE au 31 décembre (10)	64,7	24,1	88,8	33,7	26,1	148,6
Ratios						
Taux d'épargne brute = (3)/(2)	14,1 %	17,0 %	14,9 %	11,8 %	20,0 %	14,5 %
Taux d'endettement = (10)/(2)	82,1 %	85,1 %	82,9 %	51,0 %	109,1 %	75,4 %
Capacité de désendettement = (10)/(3)	5,8 ans	5,0 ans	5,6 ans	4,3 ans	5,5 ans	5,2 ans

(a) Y compris métropole de Lyon.

Source : DGFIP - comptes de gestion ; budgets principaux - opérations réelles. Calculs hors gestion active de la dette.

► Les contributions directes ont rapporté 83,8 Md€ aux collectivités locales en 2017.

Les contributions directes en 2017

(en milliards d'euros)

	Secteur communal ^(a)	Départements	Régions	Toutes collectivités
Contributions directes	55,7	18,6	9,5	83,8
Produits des 3 taxes «ménages» (y compris la taxe additionnelle au foncier non bâti)	41,9	14,2	-	56,1
Taxe d'habitation ^(b)	22,3	-	-	22,3
Taxe sur le foncier bâti	18,6	14,2	-	32,7
Taxe sur le foncier non bâti	1,1	-	-	1,1
Produits des impôts économiques	13,8	4,4	9,5	27,7
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	7,7	-	-	7,7
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	4,7	4,1	8,8	17,6
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	0,6	0,3	0,7	1,5
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0,9	-	-	0,9

(a) Y compris les EPT de la métropole du Grand Paris et les syndicats.

(b) Y compris la taxe d'habitation sur les logements vacants et la majoration des résidences secondaires.

Remarque : pour la métropole de Lyon, le foncier bâti est affecté au niveau départemental, et la CVAE et les IFER sont ventilées entre le secteur communal et le niveau départemental en respectant leurs répartitions usuelles entre ces deux niveaux de collectivités ; les autres contributions directes sont affectées au secteur communal.

De même, pour les CTU de Martinique et de Guyane entre le secteur régional et le secteur départemental.

Source : DGFIP, REI ; calculs DGCL.

Autres contributions perçues par les collectivités locales

(montants perçus en 2016 – en milliards d'euros)

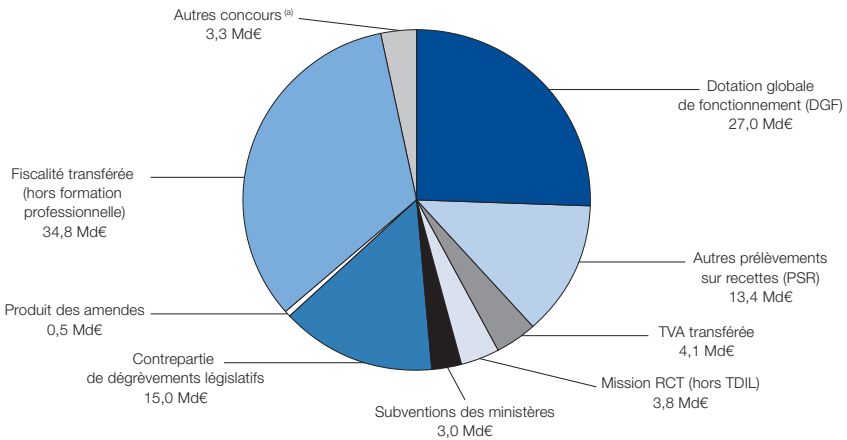
	Secteur communal ^(a)	Départements	Régions	Toutes collectivités
Impôts et taxes de la section de fonctionnement	17,1	23,6	9,6	50,4
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	2,4	8,8	0,0	11,2
Versement de transport	3,9	-	-	3,9
Taxe d'aménagement	0,0	0,4	-	0,5
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	6,7	-	-	6,7
Taxe sur les conventions d'assurance	0,1	6,8	-	6,8
Taxe sur les certificats d'immatriculation	-	-	2,1	2,1
Taxe sur la consommation finale de l'électricité (TCFE)	1,5	0,7	-	2,2
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	0,1	6,4	5,2	11,7
Taxe de séjour	0,3	0,0	-	0,3
Impôts et taxes d'Outre-mer	0,9	0,2	0,5	1,6
Taxe d'apprentissage	0,0	0,0	1,4	1,4
Autres	1,3	0,3	0,3	1,9
Impôts et taxes de la section investissement	0,9	0,0	0,2	1,1
dont : taxe d'aménagement	0,6	-	0,0	0,7
taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	-	-	0,2	0,2

(a) Y compris métropole de Lyon et syndicats.

Source : DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux et annexes - opérations réelles ; calculs DGCL.

- ▶ Les principaux transferts de l'État aux collectivités locales en 2018
 - Dotation globale de fonctionnement 27,0 Md€
 - Fiscalité transférée 34,8 Md€
 - Contrepartie des dégrèvements législatifs 15,0 Md€

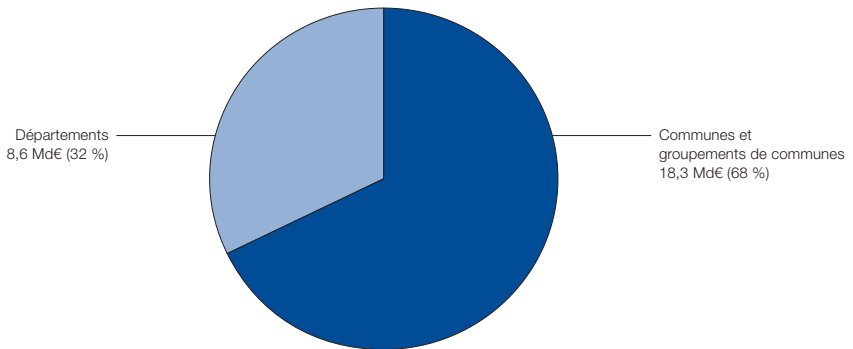
Transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2018 (104,8 Md€)



Source : Loi de finances initiale.

(a) TDIL, fonds emprunts structurés, ressources formation professionnelle et apprentissage.

Répartition de la DGF entre catégories de collectivités en 2018



Source : DGCL, bureau des concours financiers de l'État.

► Baisse des effectifs de la fonction publique territoriale en 2016.

Les effectifs par niveau de collectivité

(en milliers)

au 31 décembre	2014	2015/2014	2015	2016/2015	2016
Communes et établissements communaux	1 168,1	- 1,3 %	1 152,7	- 1,1 %	1 140,1
Organismes intercommunaux	274,1	+ 3,7 % ^(a)	288,0	+ 4,1 %	299,8
Départements et établissements départementaux ^(b)	362,6	- 0,1 % ^(a)	358,5	- 0,7 % ^(a)	351,2
Régions	81,5	+ 0,5 %	81,9	- 0,6 % ^(a)	86,3
Autres ^(c)	8,4	- 2,2 %	8,2	+ 2,9 %	8,4
Emplois principaux hors emplois aidés	1 894,7	- 0,3 %	1 889,3	- 0,2 %	1 885,8
Emplois aidés	86,8	+ 9,4 %	94,9	- 3,8 %	91,4
Emplois principaux	1 981,5	+ 0,1 %	1 984,2	- 0,4 %	1 977,2
Emplois principaux des trois versants de la fonction publique, y compris emplois aidés	5 640,7	+ 0,1 %	5 648,3	+ 0,4 %	5 669,5

(a) Évolution à champ constant : pour l'évolution 2015/2014, hors CU de Lyon en 2014, métropole de Lyon en 2015 et département du Rhône en 2014 et 2015. Pour l'évolution 2016/2015 : hors départements et régions de Martinique et Guyane en 2015 et hors collectivités uniques de Martinique et Guyane en 2016.

(b) Services départementaux d'incendie et de secours, centres de gestion, ...

(c) OPHLM, caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux.

Source : Insee, SIASP.

Champ : France hors Mayotte. Tous statuts, y compris assistants maternels et apprentis.

Les effectifs par statut

(en milliers)

au 31 décembre	2014	2015/2014	2015	2016/2015	2016
Fonctionnaires	1 468,0	+ 0,3 %	1 472,3	- 0,2 %	1 469,3
Contractuels	364,2	- 2,3 %	356,0	+ 0,2 %	356,8
Autres ^(a)	62,4	- 2,3 %	61,0	- 2,0 %	59,7
Emplois aidés	86,8	+ 9,4 %	94,9	- 3,8 %	91,4
Emplois principaux	1 981,5	+ 0,1 %	1 984,2	- 0,4 %	1 977,2

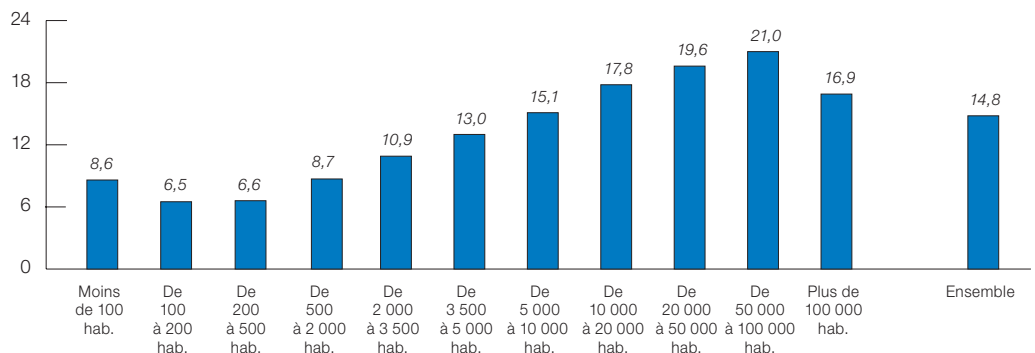
(a) Collaborateurs de cabinet, assistants maternels et familiaux, apprentis.

Source : Insee, SIASP.

Champ : France hors Mayotte. Tous statuts, y compris assistants maternels et apprentis.

Taux d'administration des communes, selon leur taille

(en EQTP pour 1 000 habitants)



Source : Insee, SIASP.

Champ : France hors Mayotte. Emplois principaux et secondaires. Tous statuts, y compris assistants maternels et apprentis.

EQTP : équivalents temps plein.